

6th Oct 1846

8th Nov

William Pitt

per

Wm Pitt
an office

Wm Pitt

Wm Pitt

Wm Pitt

Aujourd'hui sixième jour du mois d'Avril après midi de
l'année mil huit cent soixante et six, Pardevant les Notaires
Publics dans et pour le Bas Canada, soussignés.

Est Comparu sous l'acte Bergeron, ci-dessus, Cultivateur,
maintenant Emigrant demeurant en la paroisse d'Antoine
de Tilly et M^{re} Adèle Veigh son épouse qu'ils autorisent pour
l'effet des présentes, lesquels ont par ces présentes reconnu et
confessé avoir reçu en bonne monnaie ayant été et devant
ces présents du dit Calixte Grolier, Cultivateur, demeurant
en la dite paroisse d'Antoine, recevant pour lui, lesdits
soussignés, la somme de deux cent vingt cinq livres tourant,
pour la balance d'une somme de deux cent cinquante livres
tourant, dont la dite dernière somme la plus capitale d'un
tiers que le dit Comparant lui avenda, par acte devant les
Notaires soussignés, dont est & l'expédition garde minute en date
du Vingt six Avril de l'année mil huit cent soixante et six
et enregistré au Bureau d'enregistrement de l'acte de
l'acte sous le numéro sept mille quatre cent vingt dix,
ladite M^{re} Comparante, sous ladite autorisation, donne par ces
présentes manières audit l'hypothèque qu'elle pourroit avoir
sur la terre d'origine audit acte susdite minute de son contrat de
mariage avec son dit époux. Et dont quittance générale par
lesdits Comparants, l'un du dit Calixte Grolier et l'autre
autres. Car ainsi & Quittant & Fait et passé à
d'Antoine l'acte de M^{re} l'expédition l'un des Notaires soussignés
les jour et au susdits, sous le numéro sept mille seize
et lesdits Comparants ont signé avec nousdits Notaires
après lecture faite & ainsi signé sur la minute
d'unanimité ladite l'acte "Adèle Veigh" "Elise Bergeron"
"H. Grégoire" et du soussigné L.

H. Grégoire

C. J. J.